

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance mardi 21 mars 2017

Par suite d'une convocation en date du 14 mars 2017, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le mardi 21 mars 2017 à 20h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

Étaient présents :

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. ALLIER Jérôme	Mme GIGON Christine
M. FLECHON Vincent	
M. MARTINS DE FREITAS Éric	Mme COSTE Marie-Claire
M. MONTEIL Bernard	
M. PARRA Baltazar	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. THÉRY Jacques	Mme PRUDHON Claude

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration:

Mme CROUZET Béatrice a donné procuration à M. THÉRY Jacques
M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme PRUDHON Claude
M. VOLLE Stéphane a donné procuration à Mme GIGON Christine

Absente

Mme SERRE Océane

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme GIGON Christine est élue pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N° 03-21/03/2017
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur THÉRY Jacques prend la parole pour préciser que 4 dossiers sont déposés ce soir et concerne les associations suivantes:

« Rencontres Générations », « les Amis 2 COUX », « Les Cyclos Sportifs Couxois » et « Arts et Mémoires de COUX ».

Monsieur THÉRY Jacques informe les élus que la commission d'attribution s'est réunie lundi 20 mars et que les 4 dossiers présentés ont reçus un avis favorable.

Il passe ensuite la parole à Madame PRUDHON Claude qui expose la demande faite par l'Association « Arts et Mémoires de COUX ». Ce dossier concerne l'organisation de la 11° foire de printemps. Elle rappelle qu'il s'agit d'une très grosse animation sur la commune qui rassemble beaucoup de monde. Le budget pour cette manifestation est de 8210€, l'association sollicite une aide à hauteur de 500€.

Monsieur JEANNE Jean-Pierre est très heureux de voir que c'est la 11° foire de printemps et que cette manifestation marche toujours. La date de la foire de printemps est le 14 mai 2017.

- **Le conseil municipal à la majorité moins une abstention (trésorière adjointe du moulin) donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention d'un montant de 500€ à l'association « Arts et Mémoires de COUX » pour l'organisation de la 11° foire de printemps.**

N° 2017/015 (suite)

Monsieur THÉRY Jacques passe la parole à Madame LÉVEQUE Marie-José qui expose la demande faite par l'association « Rencontres Générations ». La demande de subvention d'un montant de 300€ pour un budget de 2990€ concerne l'organisation de la journée du 14 juillet. Madame LÉVEQUE Marie-José précise que cette association est également très active sur la commune. Monsieur JEANNE Jean-Pierre précise qu'outre les manifestations qu'elle organise, elle crée un lien avec les écoles.

- **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de la commission et valide une subvention d'un montant de 300€ au profit de l'Association « Rencontres Générations » pour l'organisation de la journée du 14 juillet.**

Monsieur THÉRY Jacques présente à son tour la demande émanant de l'association « Les Amis 2 COUX » qui sollicite une subvention à hauteur de 300€ sur un budget de 4000€ pour l'organisation du week-end de rencontre avec les couxois de Charente Maritime. Monsieur JEANNE Jean-Pierre précise qu'il s'agit d'un week-end très amical et convivial.

Monsieur THÉRY Jacques présente ensuite la demande de l'association « Les Cyclos Sportifs Couxois » qui organise sur le territoire communal leur 3^o randonnée « la couxoise ». La subvention demandée est de 450€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de la commission et :

- **valide une subvention d'un montant de 300€ au profit de l'Association « Les Amis 2 COUX » pour le week-end de rencontre avec les couxois de Charente Maritime.**
- **valide une subvention d'un montant de 450€ au profit de l'Association « Les Cyclos Sportifs Couxois » pour l'organisation de leur 3^o randonnée « la couxoise ».**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre JEANNE.

